

Opération Tranquillité Vacances

Partez serein pendant vos vacances ! Grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), la gendarmerie peut surveiller votre domicile en votre absence. Ce service gratuit vous permet de signaler vos dates de départ afin que des patrouilles soient organisées à proximité de votre logement. Une simple démarche pour limiter les risques de cambriolage.

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur le [lien externe](#) ou auprès de votre brigade locale.

